SUR

LA LANGUE ROMANE

DU MIDI DE LA FRANCE

OU

LE PROVENÇAL

PAR

CAMILLE CHABANEAU

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT. LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES TOURNEURS, 45, HÔTEL SIPIÈRE

—

1885

C34s
cop.2

SUR

LA LANGUE ROMANE

DU MIDI DE LA FRANCE

OU

LE PROVENÇAL

SUR

LA LANGUE ROMANE

DU MIDI DE LA FRANCE

OU

LE PROVENÇAL

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

Extrait du tome X de l'*Histoire générale de Languedoc*, édition Éd. Privat.

Les Benédictins parlent en plusieurs endroits[1] de la « langue romane », & ce qu'ils en disent n'est pas d'accord avec les données actuelles de la science. Leurs erreurs ont été relevées en note, au bas des pages[2], par les nouveaux éditeurs. Il convient de redire ici, pour leur excuse, que ces erreurs ne leur sont point propres. Ils n'ont fait que s'approprier une opinion qui était générale de leur temps, & qui avait été exprimée avant eux par Fauchet, Blaise de Vigenère, Pasquier, Dominici, Caseneuve, Du Cange, Huet; qui le fut après eux par les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France;* que plusieurs savants étrangers, entre autres Fontanini, Bastero, Andres, adoptèrent, & que Raynouard s'est, de nos jours, efforcé de faire prévaloir, en s'engageant même plus avant que ses prédécesseurs dans la voie qu'ils avaient ouverte. Il n'entre pas dans nos vues de réfuter ici une théorie aujourd'hui abandonnée, & qui du vivant même de Raynouard fut victorieusement combattue par Guillaume de Schlegel, Fauriel, Villemain, Diez, la Rue & d'autres. Nous nous proposons seulement d'exposer brièvement les notions aujourd'hui acquises concernant la langue parlée dans le midi la France, son origine, son histoire & les divers noms qu'on lui a donnés.

Tout le monde sait que la linguistique moderne désigne sous le nom de *langues romanes* les idiomes qui continuent le latin dans les différentes provinces de l'ancien empire romain, Italie, Gaule, Espagne, Dacie[3]. L'idiome parlé dans le midi de la France, & qui reçut au moyen âge une culture si brillante, est une de ces langues. Mais on ne saurait, sans abus, lui appliquer exclusivement l'épithète de *romane*[4], ou même la considérer comme la

[1] Tome I de cette édition, pp. 672, 761, 1030, 1122; tome III, p. 410, &c.

[2] Voyez spécialement dans cette édition, tome I, pp. 1030, 1122; tome III, p. 1122. L'opinion que les *Serments de Strasbourg* (t. 1, p. 1030), appartient à la « langue romane », identifiée elle-même avec le provençal, a été celle de tout le monde jusqu'au commencement de ce siècle où Roquefort a revendiqué ce monument pour la langue d'oil. C'est à Diez que revient l'honneur d'avoir démontré scientifiquement que Roquefort avait raison. (*Altromanische Sprachdenkmale,* Bonn, 1846.)

[3] Voyez surtout Diez, *Grammaire des langues romanes,* t. 1, introduction (traduction française par Gaston Paris & A. Brachet), & A. Fuchs, *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhaeltnisse zum Lateinischen* (Halle, 1849).

[4] Schlegel & Diez admettent pourtant l'identité primitive du roman sur tout le territoire gaulois : « Il est vraisemblable, dit ce dernier, sous cer-

langue romane par excellence[1]. Ce serait commettre la même erreur que les Bénédictins & que Raynouard. « Les conquérants germains », dit Guillaume de Schlegel[2], « appelaient Romains les habitants de toutes les provinces indistinctement. En conséquence l'idiome populaire reçut partout le même nom de *roman*. Lorsque les auteurs latins du moyen âge parlent de *lingua romana*, ils peuvent donc entendre par là des dialectes fort différents, selon l'époque & la province où ils vivaient. » Ce que dit ici Schlegel des auteurs latins du moyen âge, il faut le dire aussi des auteurs en langue vulgaire de la même époque, & spécialement de ceux qui écrivaient soit au nord, soit au midi de l'ancienne Gaule. Le mot *romans*, sous la plume, comme dans la bouche des uns & des autres, n'avait pas plus de précision que le mot *vulgar*, qui lui sert souvent de synonyme. Il désignait, par opposition au latin[3], la langue vulgaire respective de ceux qui employaient ce terme. Aussi, la science moderne, en retenant les expressions de *roman* & de *langue romane*, au singulier, ne peut-elle les appliquer qu'à l'ancêtre commun des langues néo-latines, à cet idiome populaire qui ne fut jamais écrit[4], & qu'on parlait, d'un bout à l'autre du monde romain, aux sixième, septième & peut-être encore au huitième siècle de notre ère, avec des différences qui, d'abord légères, s'accusèrent graduellement de plus en plus, jusqu'à détruire la primitive identité & constituer à la longue autant de *langues romanes* que de nationalités.

Outre le nom de *romans*, que les poëtes & les écrivains du midi de la France au moyen âge donnaient eux-mêmes, comme nous venons de le dire, à leur langue, quatre autres encore ont eu cours pour la désigner : ceux de provençal, de limousin, de catalan, de langue d'oc. Le premier, qui a prévalu, est pourtant assez rarement usité dans l'ancienne littérature du pays. On ne peut guère citer, comme s'en étant servi, que le troubadour Raimon Feraud, dans sa *Vie de saint Honorat*, l'auteur anonyme d'un fragment de poëme didactique,

taines restrictions, qu'une seule & même langue romane régna originairement dans la Gaule entière. Cette langue s'est conservée plus pure dans le provençal que dans le français qui, à partir du neuvième siècle, s'en détacha. » *Grammaire des langues romanes* (trad. fr.) t. 1, p. 93. Cf. G. de Schlegel, *Observations sur la langue & la littérature provençales*. (*Essais littéraires & historiques*. Bonn, 1849, p. 247.)

[1] Ce n'est pas non plus celle qui offre les monuments les plus anciens, comme l'a dit dom Vaissete (tome I, p. 1122), trompé par les *Serments*, qu'il croyait lui appartenir. L'honneur d'avoir été écrite la première de toutes les langues romanes appartient incontestablement à la langue française. Sans parler des *Serments*, on possède des documents (*l'Homélie sur Jonas, la Cantilène de sainte Eulalie*) antérieurs d'un demi-siècle au moins au *poëme sur Boëce*, qui est ce que nous avons de plus ancien en langue d'oc. La théorie, à défaut de monuments, indiquerait à elle seule cette antériorité du français. Voyez là-dessus de très-justes & très-ingénieuses considérations d'Anatole Boucherie, *l'Enseignement de la philologie romane en France* (1878), p. 20.

[2] *Ibid*. p. 247.

Et aussi au *thiois* ou autres idiomes germaniques. On le voit même employé, avec une signification dialectale & péjorative, dans une grammaire française composée en Angleterre au quatorzième siècle. (*Zeitschrift für Neufranzoesische Sprache und Literatur*, t. 1, p. 16.) Les Picards y sont appelés *Romanici*, par opposition aux *Gallicani*, qui parlent le bon français.

[4] Les textes bas-latins, si barbares qu'ils soient, de cette époque ne sauraient être en effet considérés comme des monuments de l'idiome populaire. Ils en sont plus ou moins imprégnés, selon le degré d'ignorance de ceux qui les ont écrits ; ils peuvent nous en donner une idée, mais nullement nous le représenter. Muratori fait à ce sujet dans ses *Antiquitates italicae*, t. 2, p. 1038, des observations très-judicieuses, dont il paraît à propos de rapporter ici un extrait : « Quaecumque sit cujusque populi lingua, sive dialectus, elegans aut aspera, illud experientia constat naturalem quamdam grammaticam singulis populis inesse ad suas cognitiones rite exponendas ; ita ut vel rude vulgus ac rustici indocti, quum loquuntur, minime errent in concordantiis nominum, verborum, temporum, &c.... Atque in chartis, etiam Langobardorum regno vigente scriptis, nulla grammaticae ratio habetur aut naturalis aut artificialis ; omnia dissona, omnia inter se pugnantia.... *In vivente lingua excogitari tanta deformitas nequit.* »

écrit probablement en Provence[1], le grammairien Hugues Faidit, auteur du *Donat provençal,* & enfin l'auteur, certainement italien, de la Vie de Ferrari, troubadour également italien. Cette dénomination, adoptée en Italie dès le treizième siècle (Guittone d'Arezzo, Dante, le *Novellino,* Barberino, &c.), est la seule ou à peu près qu'aient employée les nombreux écrivains qui, depuis cette époque jusqu'à nos jours, s'y sont occupés de notre langue & de notre littérature méridionales.

Dom Vaissete a justement observé[2] que le nom de provençal, appliqué à la langue parlée dans tout le midi de la France, lui vient, non de la Provence propre, dont le dialecte serait devenu, en vertu d'une certaine prééminence, la langue littéraire des autres provinces, mais seulement de ce que au onzième, au douzième, & encore parfois au treizième siècles, on comprenait sous le nom de Provence tout le territoire de l'ancienne *Provincia romana* & même de l'Aquitaine.

La seconde des dénominations qu'a reçues notre langue méridionale, celle de *limousin,* ne se rencontre jamais dans les poésies des troubadours. Le premier qui s'en soit servi paraît être le catalan Raimon Vidal de Besaudun, ou de Besalu, dans ses *Rasos de trobar*[3]. Tandis que le nom de *provençal* était préféré en Italie, celui de *limousin* le fut en Espagne, & il a fini par s'y appliquer exclusivement au dialecte de la langue d'oc qui s'y parle, c'est-à-dire au catalan. Il s'y est même assez souvent restreint à désigner la variété valencienne de ce dialecte.

Le choix du nom de provençal & la préférence que ce nom a obtenue en Italie s'expliquent d'eux-mêmes par des motifs historiques & géographiques. Même lorsque la signification de *Provence* & de *Provençal* se fut réduite à ce qu'elle est aujourd'hui, que ces mots ne réveillèrent plus que l'idée d'une province & de ce qui lui était particulier, l'importance de cette province, qui fut de tout notre midi celle qui resta le plus longtemps indépendante, son voisinage de l'Italie & les relations nées de ce voisinage, suffisent à expliquer que le nom qui la rappelait ait été préféré à celui d'une province lointaine, comme perdue parmi ses voisines, & que rien, après le bel âge classique, ne paraissait recommander plus que l'Auvergne, le Querci ou toute autre.

Au contraire, pour expliquer qu'on ait pu, en Espagne, appeler limousine la langue commune à tout le midi de la France & au nord-est de la Péninsule, de pareilles raisons ne peuvent être invoquées. Ni l'importance du Limousin, ni le voisinage, ni aucune suprématie politique, ne désignaient cette province aux Catalans pour appeler de son nom la langue dont leur idiome était un dialecte, & par la suite ce dialecte lui-même, alors que la Provence avait fait ou faisait encore partie des domaines de leurs souverains, que leurs rapports avec cette province était continuels, & que son dialecte était plus étroitement apparenté au leur. Si, malgré tant de raisons de préférer la dénomination de provençal, ils adoptèrent pour leur langue celle de limousin, c'est qu'ils considéraient bien réellement le Limousin comme le berceau de cette langue, comme le pays où elle s'était constituée littérairement, comme celui enfin où elle se parlait avec

[1] Publié en premier lieu par M. Mahn, *Gedichte des troubadours,* t. 1, p. 65 (n° 112), & une seconde fois (*Romania,* t. 1, p. 414), par M. Paul Meyer, qui le croyait inédit.

[2] Dans cette édition, tome III, pp. 410, 867; tome VI, p. 936, &c. Aux auteurs cités par dom Vaissete, on peut ajouter Étienne de Bourbon (édit. Lecoy de la Marche, p. 300), qui, parlant des hérétiques albigeois, s'exprime ainsi : « Dicti sunt Albigenses quia illam partem Provincie quae est versus fluvium Albam (*le Tarn*) primo in Provincia infecerunt ». — Le géographe arabe Edrici (douzième siècle) place en Provence les villes de Montpellier, Béziers, Narbonne, Toulouse. Il met aussi ailleurs cette dernière en Gascogne, de même que Carcassonne, ce qui semble indiquer qu'il considérait la Gascogne comme partie intégrante de la Provence. Voyez Marcel Devic, *Les villes de la France méridionale au moyen âge, d'après les géographes arabes.* (Bulletin de la Société languedocienne de géographie, mars 1882.)

[3] 2me édit. Guessard (*Grammaires provençales de Hugues Faidit & de Raimon Vidal de Besaudun,* 1850), p. 71.

le plus de pureté. Cette opinion, Raimon Vidal eut-il le mérite de la leur inculquer, ou la trouva-t-il établie autour de lui? C'est ce qu'il serait aujourd'hui difficile de décider[1]. Mais plus d'un siècle après nous voyons qu'elle était partagée par l'auteur des *Leys d'amors,* qui, pour mettre en garde ses compatriotes toulousains contre les habitudes vicieuses de leur langage, y oppose à plusieurs reprises la correction grammaticale du Limousin[2].

Il y a donc lieu de supposer que la dénomination de *limousin,* ainsi appliquée à la langue commune, fut due, non pas, comme celle de *provençal,* à des causes indépendantes de la langue elle-même, mais à une supériorité alors reconnue de ce dialecte. Ajoutons que la renommée des troubadours originaires de la contrée où il était parlé, non pas précisément le pays de Limoges même, qui n'en a produit aucun de notable, mais surtout ce qui forme aujourd'hui les départements de la Corrèze & de la Dordogne[3], dut aussi beaucoup contribuer à rendre ce dialecte illustre & à en faire, selon la juste remarque de Giammaria Barbieri, comme le toscan de la Provence[4].

Nous avons vu tout à l'heure le nom de limousin substitué, en Catalogne même, comme dénomination du dialecte de cette province, à celui de catalan. Ce dernier nom, par contre, a servi quelquefois à désigner, d'une façon générale, la langue d'oc tout entière; mais seulement à dater d'une époque assez récente. Il est vrai qu'un troubadour du treizième siècle, né en Provence, Albert de Sisteron, étend le nom de Catalans, pour l'opposer à *Français,* à tous les habitants des pays de langue d'oc[5]; d'un autre côté, il résulte clairement d'un passage de Dante[6], où ce grand poëte indique les limites qu'il assignait aux langues vulgaires, qu'il plaçait en Espagne, par conséquent en Catalogne, le siége principal de la langue d'oc; mais il n'y a pas d'exemple qu'on ait donné expressément à cette langue, au moyen âge, le nom de catalane. L'idée de l'y appliquer n'est venue que beaucoup plus tard. Frappés de ce fait que le catalan avait conservé mieux que les dialectes du midi de la France la physionomie de l'ancienne langue, parce que la tradition littéraire s'y était conservée plus longtemps[7], &

[1] Cf. Mila y Fontanals, *de los Trovadores en Espana,* p. 481.

[2] *Las Flors del gay saber estier dichas las leys d'amors,* publiées par M. Gatien-Arnoult. Toulouse, 1842, t. 2, pp. 213, 402. Une autre rédaction des *Leys d'amors,* encore inédite, dont nous parlerons ailleurs, est un peu plus explicite que le texte reproduit par l'édition, dans le passage correspondant à celui de la p. 213 précitée : « Cil que han bona & adreyta parladura e bon lengatge e drechurier de parlar bon cas, coma en Lemozi & en una gran partida d'Alvernha & en autras terras a lor vezinas, regularmen fan termenar lo nominatiu el vocatiu singulars en .s. els plurals ses .s., & aytal parladura han seguida e pauzada en lors dictatz li antic trobador. Per que nos, seguen aquela lor bela maniera, &c. »

[3] Sur environ quatre cent cinquante troubadours dont on a conservé les noms, vingt au moins naquirent dans le pays aujourd'hui circonscrit par les limites de ces deux départements, & six d'entre eux comptent parmi les plus illustres qu'on puisse citer : Bernart de Ventadour, le plus grand nom peut-être de la poésie provençale; Bertrand de Born, Giraud de Borneil, Arnaud Daniel, que Dante célèbre comme les maîtres de la poésie lyrique, dans chacun des grands sujets qu'elle peut se proposer; Arnaut de Mareuil & Gaucelm Faidit.

[4] *Origine della poesia rimata,* p. 28 : « R. Vidal fece un picciolo trattato nel quale poi finalmente non insegnò che il diritto uso della parlatura di Limosino, ch'era a quei tempi in pregio non meno che al presente appo noi la favella di Toscana. »

[5] Dans la tenson :

Monge, digatz segon vostra sciensa
Qual valon mais, Catalan o Franses ?
E met de sai Guascuenha e Proensa,
E Limosin, Alvernh' e Vianes,
E de lai met la terra dels dos reis.

(Raynouard, *Choix des poésies des Troubadours,* t. 4, p. 38; Mila y Fontanals, *De los Trovadores en Espana,* p. 164.)

[6] *De vulgari eloquio,* lib. I, cap. viii.

[7] C'est seulement en 1714, que le castillan fut substitué, par décret royal, au catalan, dans les actes publics. « Esta es la epoca, dit Villanueva (*Viaje à las Iglesias de Espana,* xviii, p. 87) de la decadencia del lenguage patrio, que tanto deleitava todavia con su armonia y concision, en que hablaron tantos historiadores y filosofos, y a quien la Francia é Italia deben la restauracion de la poesia. »

que la graphie y différait moins que dans nos patois de la graphie ancienne, Bastero & Andres[1], tous deux Catalans, quoiqu'ils aient écrit en Italie & en italien, ont cru que c'était en Catalogne qu'il fallait placer l'origine de la langue & de la poésie provençales, & la même opinion était encore exprimée en France même, il n'y a pas plus de cinquante ans, par l'abbé de la Rue[2].

Il est assez piquant, à ce propos, de rapporter ces paroles d'un chroniqueur limousin du dix-septième siècle, parlant d'un document du commencement du treizième siècle, qui venait d'être découvert : « Pour le langage il est fort différent de celui qui se parle, étant mieux catalan que limousin, duquel langage on ne peut douter, d'autant que les Catelans parlent à présent même langage, & même que leur premier vicomte estoit Limousin[3]. »

Ainsi, tandis que les Catalans donnent à leur dialecte le nom de *limousin,* voilà un habitant de Limoges qui, dans un monument de son propre dialecte, reconnaît plutôt le catalan que le limousin. Déjà un peu auparavant, Blaise de Vigenère, dans un curieux *excursus* de sa traduction des Commentaires de César, & Nostradamus lui-même, dans son Histoire de Provence, s'étaient montrés dupes de la même illusion. Comparant, en effet, l'ancien provençal avec les patois parlés de leur temps, ils lui trouvaient si peu de rapports avec ce dernier[4], qu'ils l'assimilaient plutôt au catalan, mais sans en tirer les mêmes conséquences que Bastero & Andres, suivis de nos jours par Torres-Amat & d'autres écrivains du même pays, plus patriotes que clairvoyants[5].

De tous les noms qu'a reçus la langue qui nous occupe, celui de langue d'oc, en raison de sa généralité, mériterait d'être préféré. Mais il est incommode, en ce qu'il n'y a pas d'adjectif qui y corresponde, celui de languedocien ne pouvant se rapporter qu'à *Languedoc,* pris exclusivement comme nom de province. Cette expression, du reste, en tant que synonyme de *provençal* ou de *romans,* est inconnue des troubadours. Une allusion formelle à l'opposition des

[1] *Crusca provenzale* (Roma, 1724), p. 7 & suiv.; dell'*Origine, progresso e stato attuale d'ogni letteratura* (Parma, 1788), t. 1, p. 297.

[2] *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs & les trouvères* (1834), t. 1, p. xxxviij.

[3] *Annales manuscrites de Limoges,* p. 186. Sur ce prétendu vicomte auquel la Catalogne aurait dû non-seulement sa langue, mais encore son nom, voyez Torres Amat, *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores catalanes,* p. xliii, & le t. 1 *de la Real academia de Barcelona,* p. 580.

[4] Bembo, dans ses *Prose* (1525), remarque lui aussi cette grande différence de la langue des troubadours au provençal de son temps. Le passage est curieux & vaut la peine d'être rapporté. Après avoir parlé des emprunts de la langue italienne à la provençale, il continue ainsi : « Ma se come la toscana lingua, da quelle stagioni a pigliare reputazione incominciando, crebbe in onore e in prezzo, quanto si è veduto, di giorno in giorno; cosi la provenzale è ita mancando e perdendo di secolo in secolo : in tanto che ora non che poeti si truovino, che scrivano provenzalmente, ma la lingua medesima è poco meno che sparita e dileguatasi della contrada. Perciochè in gran parte altramente parlano quelle genti e scrivono a questo dì que non facevano a quel tempo. » — Barbieri & Varchi répétaient un peu plus tard la même chose en d'autres termes.

[5] M. Mila y Fontanals a remarqué également ce « fait singulier » que le catalan d'aujourd'hui est plus près du provençal classique que les patois de ce côté-ci des Pyrénées; mais le savant professeur se garde bien de tomber dans l'erreur de ses compatriotes précités, dont il qualifie « d'illusions » les théories. Dès le siècle dernier (1779) le savant Sanchez, dans la préface de son précieux recueil de *Poesias castellanas anteriores al siglo XV,* p. 92, s'exprimait déjà, à propos des prétentions de Bastero, en ces termes excellents auxquels il aurait aujourd'hui bien peu à changer : « Bastero en la prefacion a sa *Crusca provenzale,* coma buen catalan, quiere que del condado de Barcelona pasase al de Proenza la lengua llamada catalana, y no al contrario. Lo cierto es que la lengua catalana, la provenzal y la lemosina fueron una sola lengua, a lo menos desde que los condes de Barcelona empezaron a ser condes de Proenza : y que esta lengua se llamò *lemosina,* porque se originò de la latina [*il aurait dû dire seulement* : se polit & prit sa forme classique] en el Limosin, cuya capital es Limoges. » — C'est du reste ce qu'affirmait déjà Escolano, près de deux cents ans auparavant, dans un passage souvent cité de son *Histoire de Valence.*

deux langues d'*oc* & d'*oil* se trouve dans un poëte de la fin du treizième siècle[1]; mais le nom composé *lenga d'oc*, là où il se rencontre, dans les monuments de la littérature provençale ou catalane[2], désigne seulement le pays auquel ce nom est resté & que l'on appela en latin *Occitania*, dénomination d'où l'on a tiré depuis un siècle environ celles d'*Occitanique* ou *Occitanien*[3], qui seraient excellentes & qu'il faudrait préférer à toutes, si elles avaient pour elles, selon la juste remarque de Diez, la sanction de l'histoire[4].

Il y avait un certain nombre d'années que ce nom de *Langue d'oc* avait été donné au pays, ou du moins à la plus grande partie du pays où se parlait le provençal, lorsque Dante, le premier peut-être, l'appliqua expressément à la langue elle-même, pour la distinguer de celle d'*oil* & de celle de *si*, c'est-à-dire du français & de l'italien[5]. Mais l'expression ne fit pas fortune, & c'est dans les derniers siècles seulement, surtout de nos jours, qu'elle a été reprise & couramment employée.

De toutes ces dénominations, les seules que nous retenions dans cette étude pour désigner dans son ensemble la langue qui nous occupe, sont celles de langue d'oc & de provençal. Sous le bénéfice des observations déjà faites par les Bénédictins, il n'y a aucun inconvénient à user de cette dernière qui a pour elle un long usage & un emploi à peu près universel.

Les limites de la langue d'oc sont encore aujourd'hui les mêmes qu'au moyen âge. Pour Brunetto Latini[6] comme pour nous, le domaine de la langue d'*oil* descend jusqu'à la Gironde, & non pas seulement, comme on l'a dit si souvent par erreur, jusqu'à la Loire. La ligne de démarcation des deux langues, qui, de la mer à Blaye, est la Gironde elle-même, court durant quelques lieues parallèlement à la Dordogne, à quelque distance de cette rivière, puis se dirige brusquement au nord, englobant dans le domaine de la langue d'oc tout le département de la Dordogne, un tiers à peu près de la Charente, toute la Haute-Vienne, sauf une étroite lisière à l'ouest, les deux tiers de la Creuse, & se dirige ensuite, à peu près en droite ligne, en inclinant un peu au sud, vers notre frontière orientale, à travers l'Auvergne, le Lyonnais & le Dauphiné[7].

Dans ces limites, de nombreux dialectes au moyen âge, comme de nos jours, étaient parlés. Ils différaient entre eux plus ou moins, mais aux deux extrémités sud-ouest & nord-est, telles étaient & telles sont encore les divergences que les dialectes de ces deux régions pouvaient plus justement être considérés comme des langues distinctes. Au sud-ouest, le gascon, qui occupe tout le domaine de l'ancien idiome aquitain[8], & qui s'étend même, au nord & à l'est, un peu au delà, a des caractères tellement tranchés, que l'auteur des *Leys d'amors*, ouvrage composé à Toulouse au

[1] Et auziran dire per Arago
Oil e *nenil* en luec *d'oc* e de *no*.
(Bernart d'Auriac, 1284.)

[2] Bernart Desclot : « E de totes les altres gents a qui dien Lenga d'och. » (Buchon, *Anciennes Chroniques*, p. 683). Poëme sur la mort de Robert, roi de Naples († 1343), dans les *Denkmaeler*, de M. Bartsch, p. 50 :

La Lengua d'oc en deuria sospirar
E Proenzals planher e gaymentar.

On sait d'ailleurs que langue était alors synonyme de pays. Le poëme précité nous offre cet autre exemple :

Car nos as tout la flor d'aquest lengatge.

On trouve encore, au seizième siècle, dans l'*Histoire de Savoye*, de Symphorien Champier : « Messire Berald entra en la langue gallique », c'est-à-dire en France. Cf. ci-dessus, parmi les *Notes* de dom Vaissete, la 24e du livre XXVII.

[3] On connaît les *Poésies occitaniques*, de Fabre d'Olivet, & surtout le *Parnasse* & le *Glossaire occitaniens*, de Rochegude.

[4] *Die Poesie des Troubadours*, p. 12.

[5] *De Vulgari eloquio*, lib. I, cap. VIII, X; *Vita nuova*, XXV.

[6] *Li livres dou Tresor*, liv. I, partie IV, chap. 124 (p. 167 de l'édit. Chabaille).

[7] Voyez Ch. de Tourtoulon & O. Bringuier, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc & de la langue d'oil*. Paris, Imprimerie Nationale, 1876.

[8] Voyez Luchaire, *Les Origines linguistiques de l'Aquitaine* (Pau, 1877), & *Etude sur les idiomes pyrénéens de la région française*. (Paris, 1879.)

milieu du quatorzième siècle, & que nous avons déjà cité, se refusait à y voir un dialecte de sa langue. Il l'appelait « lengatge estranh[1] », au même titre que le français, l'espagnol & l'anglais. Le troubadour Raimbaut de Vaqueiras, un siècle & demi auparavant, n'en avait pas une autre opinion, comme il résulte du choix qu'il en fit, en même temps que du provençal, du français, du castillan & de l'italien, pour composer un *descort*, dont chaque couplet devait être en une langue différente[2].

[1] Tome 2, p. 388 : « et apelam lengatge estranh coma frances, engles, espanhol, gasco, lombard. » Dans le passage correspondant (f° 120) de la rédaction encore inédite des *Leys d'amors*, lequel est en vers, le gascon n'est pas aussi rigoureusement assimilé qu'ici aux autres langues étrangères. Voici ce passage en entier; il est d'ailleurs intéressant par les détails dans lesquels entre l'auteur, & que la rédaction imprimée ne reproduit pas, sur le territoire propre de la *drecha parladura* d'oc :

MOSTRA QUALS LENGATGES ES ESTRANHS.

Lengatges qu'es per estranh pres
A nostras leys non es sosmes.
Sentensa, compas, rim leyal
Requier solamen per engal;
E si vol accen retener,
Aytal pot l'obra mays valer.
D'ornat quis vol autre no cura
Aytal estranha parladura,
Coma frances, norman, picart,
Breto, flamenc, engles, lombart,
Navar, espanhol, alaman,
E de cascu lor quays semblan,
Qu'en lor parlar *oc* non han prest.
Los autres han en lor arrest
Nostras leys, ques *oc* oz *o* dizo,
Cum so, per so que miels s'arrizo (?),
Li Peyragorc elh Caerci,
Velay, Alvernhe, Lemozi,
Rozergue, Locues (?), Gavalda,
Agenes, Albeges, Tholza.
Ysshamens son de nostra mers
Carcasses, Narbonna, Bezers,
E tug cil que son lor sosmes,
E Montpellier et Agades.
Pero de nostras leys s'aluenha
La parladura de Gascuenha.

[2] *Ara, quant vei verdeiar* (RAYNOUARD, *Choix des poésies des Troubadours*, t. 2, p. 226; ROCHEGUDE, *Parnasse occitanien*, p. 79). — Le gascon était la langue politique & administrative des pays où cet idiome était parlé, comme en témoignent les chartes. Mais il ne fut employé qu'assez tard, & seulement dans des ouvrages d'un caractère populaire ou didactique, comme langue littéraire. Les troubadours gascons composaient en provençal.

A l'autre extrémité du territoire de la langue d'oc, dans la Savoie, la Suisse romande, une partie du Dauphiné & du Lyonnais, se parlent des dialectes étroitement apparentés entre eux & qui ne diffèrent pas moins du provençal que le gascon. Mais nous ne savons si les troubadours & les grammairiens provençaux les considéraient comme étrangers[3]. Les modernes ont longtemps regardé les dialectes dont il s'agit comme faisant partie de la langue d'oc. C'est encore l'opinion de Diez. Mais récemment M. Ascoli[4], remarquant qu'ils offrent, avec des traits qui leur sont propres, des caractères qui ne se trouvent réunis que chez eux & dont les uns leur sont communs avec le français, les autres avec le provençal, en a formé un groupe linguistique distinct, auquel il a donné le nom de franco-provençal. Cet idiome a pour domaine propre un territoire qui correspond, en gros, à l'ancien royaume de Bourgogne. Il règne, dans sa pureté, sur toute la Savoie, la Suisse romande, la Bresse, une partie du Dauphiné & du Lyonnais, & pousse comme des pointes, en droite ligne, au midi dans le provençal jusqu'à la mer, au nord, dans le français jusqu'aux Vosges.

Au-dessus du domaine gascon régnait & règne encore, entre la mer & le territoire du dialecte limousin, un des grands dialectes de la langue d'oïl, le poitevin, qui comme le gascon fut dédaigné des poëtes de cour & réduit aux seuls usages privés ou à la littérature du peuple. Ceux qui, dans les contrées où ce dialecte était parlé, Angoumois, Saintonge, Poitou proprement dit, composaient des vers, les composaient non point en français, mais en provençal. Guillaume VII, comte de Poitiers, le plus

[3] Nous sommes pourtant induits à le supposer par ce fait que ni Raymond Vidal ni les *Leys d'amors* ne mentionnent ces provinces parmi celles qui ont la *drecha parladura*.

[4] *Schizzi franco-provenzali*, dans l'*Archivio glottologico italiano*, t. 3, p. 61. C'est au franco-provençal qu'appartient un des plus anciens monuments du *roman* de France, l'*Alexandre*, d'Alberic de Besançon (ou de Briançon, selon M. Paul Meyer), dont il ne nous reste qu'un fragment d'une centaine de vers.

ancien des troubadours connus, avait le premier donné l'exemple. Tous ceux qui vinrent après lui, depuis Geoffroi Rudel jusqu'à Savaric de Mauléon, l'imitèrent.

Ce n'est pas seulement en France que la langue d'oc fut cultivée en dehors de son domaine propre, ce fut aussi & surtout à l'étranger. Je ne parle pas de l'Espagne où elle régnait naturellement en Catalogne &, après la conquête de Jacques Ier, dans le royaume de Valence & aux Baléares, mais où elle ne paraît pas avoir pris pied en d'autres provinces[1]. Nos troubadours furent accueillis & imités en Portugal & en Castille[2]; mais les poëtes de ces contrées chantaient dans leur propre langue.

C'est en Italie que le provençal a eu, hors de ses limites naturelles, la plus brillante fortune. Accueillis dès le début avec la plus grande faveur, à la cour des princes de la haute Italie, les jongleurs & les troubadours provençaux implantèrent dans ce pays leur langue en même temps que leur art, & de nombreux poëtes indigènes, parmi lesquels de très-grands seigneurs, y marchèrent sur leur trace[3]. La langue provençale y fut ainsi cultivée longtemps avant la langue italienne, & comme un certain nombre des pièces composées par ces poëtes sont de celles qui s'adressaient non pas seulement aux classes supérieures, mais à la foule, on est bien forcé d'admettre que la foule elle-même les comprenait.

On a conservé les noms & en partie les œuvres d'une vingtaine de ces poëtes. Les principaux sont : le marquis Albert de Malespine, Lamberti de Bovarel, de Bologne; Sordel, de Mantoue; Lanfranc Cigala, Boniface Calvo, Perceval & Simon Doria, de Gênes, & Bertolome Zorzi, de Venise.

Le provençal, ou, pour parler plus précisément, le dialecte employé par les premiers troubadours étant ainsi devenu la langue littéraire de tout le midi de la France, de la Catalogne &, au moins dans les genres lyriques, de l'Italie septentrionale, on dut ressentir d'assez bonne heure le besoin d'un guide, d'une grammaire, à l'usage de ceux qui, éloignés des lieux où la langue se parlait dans sa pureté, avaient besoin de l'apprendre par principes. Tel était le cas des Catalans & surtout des Italiens. Aussi est-ce pour des Catalans & des Italiens que les premières grammaires provençales ont été faites.

Le premier ouvrage de ce genre que nous rencontrons, le premier par sa date & le premier aussi par son mérite, est celui que composa le troubadour Raimon Vidal de Besaudun, au commencement du treizième siècle, & que nous avons déjà eu l'occasion de citer. Cet ouvrage, *las Rasos de trobar,* où la prééminence du dialecte limousin est pour la première fois affirmée, est moins une grammaire au sens propre du mot qu'une sorte d'art poétique, car l'auteur n'y parle de grammaire que pour signaler aux débutants en poésie les expressions à éviter, & pour leur inculquer une correction dont la langue parlée autour de lui devait sensiblement s'écarter.

[1] Dom Vaissete se trompe lorsqu'il dit (tome VI, p. 936) qu'on la parlait aussi dans l'Aragon. Le dialecte de cette province était tout autre : il appartient au même groupe que le castillan. Voyez Mila y Fontanals, *Trovadores,* p. 66. Ce qui n'empêche pas qu'il a bien pu y avoir des poëtes qui, à l'exemple de leurs voisins de Catalogne, ont composé en provençal. Tels sont peut-être les troubadours Gonzalvo Rozit & Rodrigo. Au quinzième siècle, plusieurs écrivirent en catalan. (Mila, *loc. cit.,* note 9.)

[2] La poésie espagnole (non populaire) & surtout la poésie portugaise des premiers temps sont à peu près inintelligibles sans la connaissance de la poésie provençale, dont elles ne sont que le reflet. Voyez Mila y Fontanals, *Trovadores,* p. 492 & suiv., & Diez, *Ueber die erste portugiesische Kunst und Hofpoesie* (1863).

[3] Raynouard, comme avant lui Caseneuve, a eu tort de croire que les Italiens attribuaient à la *langue romane* primitive, telle qu'il se la figurait, le mérite d'avoir donné naissance à la langue italienne. C'est de la langue provençale déjà formée & cultivée que, grâce à la diffusion de sa littérature, on a dit — non sans raison — que la langue italienne s'était enrichie, mais non point formée. Il ne faut pas nous laisser tromper sur ce point par quelques expressions, ou exagérées ou trop peu précises, qui ont pu échapper à Bembo, à Varchi, à Sperone Speroni, à Ubaldini ou à d'autres.

Après l'ouvrage de Raimon Vidal, se présente celui d'un écrivain sans talent, sinon sans prétention, nommé Hugues Faidit, & qui le composa vers le milieu ou dans la seconde moitié du treizième siècle, pour deux seigneurs italiens[1]. Celui-là n'est que grammairien, & n'a visé qu'à faire œuvre de grammairien. Son livre s'intitule le *Donat provençal*, & *provençal* est chez lui l'unique nom de la langue dont il traite.

On ne voit pas que l'ouvrage de Hugues Faidit ait eu quelque notoriété dans les pays de langue d'oc. Fait pour l'Italie, il y resta probablement renfermé. Mais celui de Raimon Vidal, composé vraisemblablement pour les compatriotes de l'auteur, c'est-à-dire pour les Catalans, chez lesquels il eut un succès dont témoignent les additions qu'il y reçut & les transcriptions qui en furent faites[2], ne resta pas ignoré dans la France méridionale. Les *Leys d'amors*, dont nous reparlerons ailleurs, qui ne connaissent pas Hugues Faidit, mentionnent & discutent les opinions de Raimon Vidal[3]. Il pénétra aussi en Italie. C'est dans ce pays que se trouvent les manuscrits sur la copie desquels la publication en a d'abord été faite[4], & nous voyons qu'il y a été connu, étudié & transcrit par divers savants, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, en particulier par celui de tous qui paraît avoir eu de la langue & de la littérature provençale la connaissance la plus étendue, Giovanni Maria Barbieri[5].

Ce qu'a dit dom Vaissete de la poésie provençale & des poëtes provençaux en divers endroits de son ouvrage[6], est très-loin de pouvoir donner une idée suffisante de l'importance & de la richesse de cette poésie, du nombre & du mérite de ces poëtes. Il ne saurait être ici question de suppléer à son défaut; il faudrait pour cela écrire toute une histoire littéraire, & le moment n'est pas encore venu de le faire. Nous nous bornerons à renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux les plus autorisés sur la matière : d'abord à Raynouard, *Choix des poésies des Troubadours*, t. 2, où sont énumérés & définis les divers genres cultivés par les poëtes provençaux; ensuite à Galvani, *Osservazioni sulla poesia de' Trobadori*, & à Fauriel, *Histoire de la poésie provençale;* mais surtout à Diez, *Die Poesie der Troubadours* (trad. française par M. de Roisin), & à Bartsch, *Grundriss der Geschichte der provenzalischen Literatur;* ouvrages auxquels il est indispensable de joindre, pour la connaissance de la poésie provençale aux quatorzième & quinzième siècles, les savantes publications de M. le docteur Noulet, particulièrement les *Joyas del gay saber*, & les *Recherches sur l'état des lettres romanes dans le midi de la France au quatorzième siècle*.

Dom Vaissete a commis peu d'erreurs dans ce qu'il dit des Troubadours. Il s'est sagement méfié de Nostradamus, dont il a reconnu & signalé les anachronismes & les mensonges, & il a puisé ses notices à des sources pures. Malheureusement ces sources étaient peu nombreuses[7], & il n'y a

[1] Giacomo da Mora & Corrado da Sterleto. L'existence du premier de ces personnages est constatée, en 1264, par un document authentique; le second fut contemporain de Guittone d'Arezzo (mort en 1294), qui lui adressa une de ses chansons. (Galvani, cité par E. Stengel, *Die beiden aeltesten provenzalischen Grammatiken*, 131.)

[2] Voyez Mila y Fontanals, *Antiguos tratados de gaya sciencia*, dans la *Revista de Archivos, bibliotecas y museos*, 1876.

[3] Tome 2, p. 402.

[4] Les deux éditions de M. Guessard (1840 & 1856) & celle de M. Stengel (1878). La transcription catalane a été publiée à part, avec un supplément sur les genres poétiques, qui ne se trouve pas ailleurs, par M. Paul Meyer (*Romania*, 1877, p. 343).

[5] Voyez ci-dessus, la note 4 de la page 4. — Ajoutons qu'il fut mis en vers provençaux dans la seconde moitié du treizième siècle, par un poëte de Pise nommé Terramagnino. (Voyez *Romania*, t. 8, p. 181.)

[6] Tome III, pp. 411, 867; tome VI, p. 162, &c.

[7] Dom Vaissete ne cite d'autres manuscrits des poésies des troubadours que les n^os actuels 854 & 1749 de la Bibliothèque nationale. Il ne paraît pas avoir connu les manuscrits 856 & 22543, riches tous les deux en compositions de troubadours de la dernière époque, en grande partie langue-

3 0112 098681122

même pas puisé aussi abondamment qu'il eût pu le faire.

Les lacunes de son ouvrage seront à cet égard suffisamment comblées par les biographies originales des troubadours, dont il n'a traduit ou extrait qu'un petit nombre, & que nous publions ci-après *in extenso*. Les erreurs dans lesquelles il est tombé, à propos de quelques-uns de ces poëtes, seront corrigées dans les notes qui accompagnent le texte. Nous donnerons à la suite une double table alphabétique, qui comprendra : 1° tous les anciens poëtes ou écrivains provençaux dont les noms nous ont été conservés; 2° tous les ouvrages anonymes en langue d'oc qui nous restent ou que nous savons sûrement avoir existé. Nos lecteurs auront ainsi, à défaut d'une histoire de la littérature provençale, une bibliographie de cette littérature assez complète pour leur permettre de se rendre compte, non point, hélas! de ce qu'elle fut, car aucune n'a fait de pertes plus nombreuses, mais de ce que l'on en connaît aujourd'hui. [C. CHABANEAU.]

dociens, & dont le premier, qui avait appartenu à Catel & à Puymisson, & dont Caseneuve avait fait usage, était peut-être encore alors à Toulouse.

Toulouse, imprimerie Privat, rue Saint-Rome, 39. — 7862